

Annexe 3

LISTES DES INSPECTEURS A CONTACTER POUR CERTAINS POSTES SPECIFIQUES

POSTES	INSPECTEUR ou INSPECTRICE A CONTACTER
Spécialisé implanté dans un établissement spécialisé	Le responsable de l'établissement demandé et l'IEN ASH
Spécialisés non implanté dans un établissement spécialisé en Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire ULIS (école ou collège)	l'IEN ASH
En SEGPA	l'IEN ASH
A l'E.R.E.A. de ST BARTHELEMY D'ANJOU	l'ASH et le directeur de l'EREA
Ecole Fratellini ANGERS Classe CHAM (Chant/Chorale) Ecole Cussonneau ANGERS CHAM (Classe musique) Ecole de St Exupéry CHOLET CHAM (Classe musique)	Angers Est Angers Centre Cholet et Sèvres